

Rapport des Délégués canadiens à la dix-septième Assemblée de la Société des Nations

OTTAWA, le 13 janvier 1937.

A SON EXCELLENCE

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN SON CONSEIL:

Organisation de l'Assemblée—

La dix-septième session ordinaire de l'Assemblée de la Société des Nations s'est réunie à Genève du 21 septembre au 10 octobre 1936.

Des cinquante-sept Etats membres de la Société des Nations, cinquante-deux étaient représentés à la séance d'ouverture de la session. Cinq Etats, à savoir, le Guatemala, le Honduras, l'Italie, le Paraguay et le Salvador n'y avaient pas envoyé de représentants.

La délégation canadienne se composait du très honorable W. L. Mackenzie King, Premier Ministre et Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, comme premier délégué, et des honorables Raoul Dandurand, C.R., Sénateur, et Norman McL. Rogers, Ministre du Travail, comme délégués. Agissaient comme délégués suppléants: M. O. D. Skelton, Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures et M. W. A. Riddell, Conseiller permanent du Canada auprès de la Société des Nations, et le Lieutenant-Colonel G. P. Vanier, comme Conseiller technique.

La session fut ouverte, selon l'habitude, par le Président du Conseil, M. Rivas Vicuña, délégué du Chili. Dans son discours d'ouverture, M. Vicuña déclara que le Gouvernement du Chili se rendait compte qu'on en était à un moment critique de l'histoire et souligna l'importance primordiale qui s'attache à l'universalité de la Société des Nations. Il insista sur la nécessité qu'il y a d'avoir recours à tous les moyens adéquats en vue de s'assurer la coopération de tous les Etats à l'idéal de paix. L'étude du Pacte, sa mise en application et ses réformes possibles devraient faire l'objet de nos préoccupations immédiates.

De plus, il exprima l'espoir que durant la présente Assemblée, les membres de la Société des Nations prendront les initiatives nécessaires afin de provoquer un état économique et commercial plus favorable, initiatives qui auront aussi pour résultat d'améliorer la situation politique. Il fit également allusion à l'œuvre technique et humanitaire de la Société des Nations et notamment aux résultats réalisés dans la lutte contre les drogues nuisibles. Il termina son discours en réitérant son appel en vue d'une action concertée en faveur de la paix.

COMMISSION DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS

Statut de la délégation éthiopienne.—

A la suite de ce discours, l'Assemblée aborda le premier article de son ordre du jour, à savoir, l'élection de sa Commission de vérification des pouvoirs. L'élection eut lieu au scrutin secret et les membres suivants ont été élus:

M. Eden (Royaume-Uni)	M. Rüstü Aras (Turquie)
M. Litvinoff (U.R.S.S.)	M. Tudela (Pérou)
M. Delbos (France)	M. Jordan (Nouvelle-Zélande)
M. Osusky (Tchécoslovaquie)	M. Limburg (Pays-Bas)
M. Politis (Grèce)	

Les travaux de la Commission de vérification des pouvoirs, qui sont d'ordinaire d'un caractère très positif, ont pris, cette année, une tournure exceptionnellement important, à cause de la question du statut légal de la délégation éthiopienne. Aussi a-t-on attaché une importance considérable au choix des